



Royaume du Maroc

Ministère de l'Équipement et des Transports

**Direction Générale de l'Aviation Civile
Direction de l'Aéronautique Civile**



**FORMULAIRE DE DEMANDE
D'INTEGRATION D'UN NOUVEL AERONEF
DANS LA LISTE DE FLOTTE D'UN EXPLOITANT**

I. - GENERALITES SUR L'EXPLOITANT :

I.1.- Nom et adresse du postulant et base principale d'exploitation :

I.2.- Numéro du CTE et date d'expiration :

I.3.- Encadrement :

- Nom du Dirigeant Responsable :

- Noms des Responsables désignés chargés de :
 - L'exploitation aérienne :
 - Le système de l'entretien :
 - L'exploitation au sol :
 - La formation :

- Noms des Responsables Qualité :
 - Exploitation :
 - Maintenance :

I.4.- Description de l'activité proposée :

I.5.- Réseau et fréquences :

II.- AERONEF CONCERNE :

II.1.- Renseignements relatifs à l'aéronef :

Marques d'immatriculation : **CN** -
Certificat d'immatriculation n° : Délivré le :

Pays de provenance :
Ex – Propriétaire :
Ex – Exploitant :

Constructeur :
Modèle :
N° de série :
Pays de construction :
Date de construction :

Certificat De Navigabilité n° : Valide jusqu'au :

Certificat De Limitation de Nuisance n° : Valide jusqu'au :

Type et date de la dernière visite :

Date du dernier vol commercial :

II.2.- Equipage de conduite et de cabine :

Nombre minimal d'équipage de conduite :
Nombre minimal d'équipage de Cabine :

II.3.- Equipements et aménagements particuliers éventuels :

III.- PERSONNEL DE L'EXPLOITANT CONCERNE PAR L'EXPLOITATION DES AERONEFS CI-DESSUS :

III.1.- Membres d'Equipage de conduite concernés :

III.2.- Personnel Navigant de cabine concerné :

III.3.- Agents Techniques d'Exploitation concernés :

III.4.- Personnel d'Entretien d'Aéronefs concerné :

IV.- MANUELS DE L'EXPLOITANT AFFECTES PAR LA PRESENTE DEMANDE :

	J	N° d'Édition	N° d'Amendement
Manuel d'exploitation :			
Partie A : - Le manuel Généralités Opérations ; - Le manuel Sécurité et Sauvetage ; - Le manuel Sûreté ; - Le manuel marchandises dangereuses .			
Partie B : - Les manuels d'utilisation pour chaque type d'aéronef. - Les listes minimales d'équipement pour chaque type d'aéronef - Le manuel d'utilisation des systèmes embarqués ; - Les livrets aéronefs du manuel Sécurité et Sauvetage.			
Partie C : Consignes et informations concernant les routes et aérodromes, notamment les weight books.			
Partie D : Formation.			
Manuel d'activités de travail aérien			
Manuel de maintenance de l'exploitant			
Manuel d'entretien pour chaque type d'aéronefs exploités			
Compte rendu de matériel			
Manuel de l'organisme de maintenance si l'exploitant désire un agrément pour la maintenance de ses propres avions.			
Manuels d'exploitation au sol			

V.- EXPLOITATION AU SOL ET EN VOL :

V.1.- Autorisations et agréments opérationnels :

	SOLLICITES		OBSERVATIONS
	OUI	NON	
MNPS/RVSM			
B-RNAV/RNP			
CAT II			
CAT III			
ETOPS			
TRANSPORT DES MARCHANDISES DANGEREUSES			

V.2.- Procédures d'exploitation :

V.2.1.- Planification et exécution des vols :

V.2.2.- Assistance aux passagers et sécurité cabine :

V.2.3.- Traitement de l'avion en piste :

V.2.4.- Chargement et centrage :

V.2.5.- Transport de fret et des marchandises dangereuses :

V.3.- Assistance en Escale :

V.3.1.- Arrangements en matière d'assistance en escale :

V.3.2.- Liste des escales comprenant : Nom de l'escale, nom de la (ou des) société(s) d'assistance.

VI.- L'ENTRETIEN :

VI.1.- Entretien en base :

VI.2.- Entretien en ligne :

VI.3.- Personnel autorisé à prononcer l'APRS :

VI.4.- Personnel d'Entretien d'Aéronefs :

VI.4.1.- Formation de base et initiale :

VI.4.3.- Entraînement périodique, maintien et contrôles de compétence :

VI.5.- Installations :

VI.6.- Entretien sous-traité :

VII.- LA FORMATION :

VII.1.- Membres d'Equipage de conduite :

VII.1.1.- Formation de base et initiale :

VI.1.2.- Entraînement périodique, maintien et contrôles de compétence :

VII.2.- Personnel Navigant de cabine :

VII.2.1.- Formation de base et initiale :

VII.2.2.- Entraînement périodique, maintien et contrôles de compétence :

VII.3.- Agents Techniques d'Exploitation :

VII.3.1.- Formation de base et initiale :

VII.3.2.- Entraînement périodique, maintien et contrôles de compétence :

VII.4.-Installations et matériel de formation :

VII.5.- Actions de formation sous-traitées :

VIII.- LISTES DES DOCUMENTS ET ANNEXES ACCOMPAGANTS LA PRESENTE DEMANDE :

IX.- DECLARATION ET ENGAGEMENT DU DIRIGEANT RESPONSABLE :

Je soussigné
en qualité de Dirigeant Responsable de l'exploitant mentionné au § I.1 ci-dessus, certifie,
autant que je sache, que les déclarations contenues dans la présente demande sont sincères et
véritables.

Signature :

Date :

**Eléments indicatifs aidant à renseigner le formulaire de demande
d'intégration d'un nouvel aéronef dans la liste de flotte d'un exploitant**

Rubriques	Indications
I.-	
I.1.-	- Indiquer le nom, raison sociale, adresse et base d'exploitation de la société.
I.2.-	- Indiquer le numéro et date d'expiration du CTE.
I.3.-	- Indiquer les noms du Dirigeant Responsable et des responsables désignés et responsables qualité et joindre leurs C.V.
I.4.-	- Décrire le type d'exploitation proposée : <ul style="list-style-type: none"> - Transport public - Taxi aérien <ul style="list-style-type: none"> - Transport/Evacuation sanitaire - Travail aérien <ul style="list-style-type: none"> - Activités « travail aérien »
I.5.-	- Décrire le réseau et les dessertes, ainsi que les fréquences pour les services aériens réguliers.
II.-	
II.1.-	
II.2.-	
II.3.-	Décrire les équipements et aménagements particuliers de l'aéronef et joindre : <ul style="list-style-type: none"> - les plans d'aménagement cabine par configuration en sièges passagers selon l'exploitation proposée ; - le plan d'armement de la cabine.
III	<i>Joindre les listes de ce personnel.</i>
IV.-	<i>Dans la colonne J cocher le manuels dont les amendements accompagnent la demande.</i>
V.-	
V.1.-	Joindre les dossiers de demande des autorisations et agréments opérationnels désirés conformément à la réglementation en vigueur.
V.2.-	Décrire les arrangements prises ou prévues en matière de la préparation et exécution des vols notamment en ce qui concerne l'élaboration des plans de vols opérationnels, Météo, Notams, Crews briefing, ...etc. Dans le cas de sous-traitance, joindre les copies des contrats.
V.3.	Décrire les arrangements prises ou prévues en matière d'assistance en escale et de traitement de passagers. Dans le cas de sous-traitance, joindre les copies des contrats.
VI.-	
VI.1.-	Joindre la capability list relatif à l'entretien en base.
VI.2.-	Indiquer les escales où l'exploitant effectue ou compte effectuer l'entretien en ligne. Joindre la capability list relatif à l'entretien en ligne à chaque escale.
VI.3.-	Joindre la liste du personnel habilité à prononcer l'APRS sur ce nouveau aéronef.

Rubriques	Indications
VI.4.-	<ul style="list-style-type: none"> - Décrire les actions mises en oeuvre ou prévues par l'exploitant pour garantir la qualification, le maintien et l'actualisation de la compétence du personnel d'entretien d'aéronef concerné ; - Joindre les dossiers de demande d'approbation des formations susvisées .
VI.5.-	Décrire les installations dont dispose l'exploitant et qui sont nécessaires pour réaliser les travaux de maintenance sollicités pour agrément.
VI.6.-	Dresser la liste des sous-traitants et activités sous-traitées, et joindre les copies de contrats de sous-traitance.
VII.-	
VII.1.-	<ul style="list-style-type: none"> - Décrire les actions mises en oeuvre ou prévues par l'exploitant pour garantir la qualification, le maintien et l'actualisation de la compétence des membres d'équipage de conduite concernés ; - Joindre les dossiers de demande d'approbation des formations susvisées .
VII.2.-	<ul style="list-style-type: none"> - Décrire les actions mises en oeuvre ou prévues par l'exploitant pour garantir la spécialisation, le maintien et l'actualisation de la compétence des membres du personnel navigant de cabine concernés ; - Joindre les dossiers de demande d'approbation des formations susvisées .
VII.3.-	<ul style="list-style-type: none"> - Décrire les actions mises en oeuvre ou prévues par l'exploitant pour garantir la qualification, le maintien et l'actualisation de la compétence des agents techniques d'exploitation concernés ; - Joindre les dossiers de demande d'approbation des formations susvisées .
VII.4.-	Décrire les installations et le matériel dont dispose l'exploitant et qui sont nécessaires pour réaliser les actions de formation proposées.
VII.5.-	Dresser la liste des sous-traitants et activités sous-traitées, et joindre les copies de contrats de sous-traitance.
VIII.-	Dresser la liste des documents accompagnant la demande.
IX.-	La déclaration et l'engagement doit être signée par le Dirigeant Responsable.
NB : Dans le cas où certains renseignements ou listes figurent dans l'un des manuels de l'exploitant il suffit de préciser les numéros de pages concernés.	